# dossier de presse

# Prix Égalité du CLAFV





### 9 mai 2017 – COMMUNIQUE DE PRESSE

### Un prix vaudois pour les droits des femmes

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises lance son prix Egalité. Il vise à récompenser des personnes, groupes ou institutions, qui par leurs activités, initiatives ou projets font preuve d'un mérite particulier dans leur engagement pour les droits des femmes et font avancer l'égalité réelle entre femmes et hommes.

L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas encore acquise, mais chaque année de très nombreux projets sont lancés pour avancer dans ce combat. Des associations s'engagent fortement dans ce sens, aux côtés de dizaines d'initiatives plus ponctuelles ou individuelles. Le Clafv, la faitière des associations féminines vaudoises, souhaite valoriser et soutenir cet engagement en attribuant un prix pour l'égalité dès cette année.

Ce prix distinguera des activités, des initiatives, des engagements ou des projets vaudois qui ont eu lieu durant les deux années précédant la remise du prix. Il sera attribué à un projet qui s'inscrit dans la continuité d'un engagement, et le montant octroyé devra servir cette continuité. Le prix récompensera donc un projet ou une association dont les activités sont durables dans le domaine de l'égalité entre femmes et hommes.

### 4000.- tous les deux ans

Ce prix est mis sur pied avec le soutien du Bureau de l'égalité entre femmes et hommes (BEFH) du canton de Vaud, partenaire incontournable du Clafv. Il s'élève à un montant de 4000 francs et sera attribué tous les deux ans. L'appel à candidatures a été lancé le lundi 8 mai lors de l'Assemblée générale du Clafv. Le Centre de liaison appelle le public à proposer la candidature d'une association ou d'un projet de sa connaissance, jusqu'au 31 juillet. Le Prix Egalité du Clafv sera remis le 21 novembre lors d'une soirée festive à Lausanne.

### Un jury et une marraine

L'attribution du prix sera déterminée par un jury de 5 personnes, renouvelé à chaque édition. Il est composé de personnalités des domaines politique, culturel, sportif ou économique, et d'un e représentant e du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud. Pour sa première édition, le jury est présidé par Stefanie Brander, vice-présidente du Clafv et déléguée à l'égalité de l'Université de Lausanne.

Chaque édition du prix est accompagnée d'une marraine ou d'un parrain, également membre du jury. Cette personnalité, considérée comme particulièrement méritante dans le domaine de l'égalité, met son expertise et sa notoriété au service du prix dont elle est la marraine. Cette année, c'est Léonore Porchet, politicienne et militante féministe, qui tient ce rôle.

### **Contacts:**

Stefanie Brander, présidente du jury 2017, vice-présidente du Clafv, 079 758 31 70 Mary Mayenfisch-Tobin, présidente du Clafv, 079 287 34 56 Léonore Porchet, marraine du prix 2017, 079 350 67 43



### **COMPOSITION DU JURY**

Stefanie Brander, présidente du jury 2017, vice-présidente du Clafv

Magdalena Rosende, bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, canton de Vaud

Annette Mühlestein Gerber, association Zonta

Charlotte Moschera, association vaudoise pour les droits de la femme (ADF)

Camille Krafft, journaliste

Valérie Cossy, professeure à l'Université de Lausanne

Léonore Porchet, marraine du prix 2017, députée élue

### MARRAINE

### **Une « marraine » pour le Prix Egalité 2017**

Le Clafv a le plaisir de présenter comme première marraine de son Prix Egalité la jeune et très dynamique politicienne lausannoise, Léonore Porchet. Conseillère communale depuis 2015 et présidente des Verts lausannois depuis 2014, notre collègue du comité du Clafv vient d'être élue avec brio au Grand Conseil vaudois.

Léonore Porchet a 28 ans, elle est historienne de l'art de formation et travaille actuellement comme spécialiste en communication. Elle fait partie de cette nouvelle génération de jeunes féministes qui donnent de l'espoir, car elles s'engagent pour les droits des femmes et pour un monde plus égalitaire et solidaire avec autant d'énergie que de sérénité. Elle se définit comme « militante depuis l'âge le plus tendre » et affirme, le sourire aux lèvres : « Ma première manifestation fût la grève des femmes en 1991, dans mon landau » !

Léonore Porchet est connue notamment pour son engagement contre le harcèlement de rue. Elle a le mérite d'avoir sensibilisé un grand public et les responsables politiques au phénomène du sexisme ordinaire et de l'accès inégalitaire à l'espace public.

Le Clafv est heureux de pouvoir compter sur le soutien de sa marraine pour la réussite de la première édition de son prix.



## candidature

Projet proposé	
Performance/mérites	
Adresse	
Téléphone / courriel	
Votre nom	
Adresse	
Téléphone / courriel	
Date et signature	



# Prix Égalité du CLAFV: mise au concours

Annoncez la candidature d'une personne, d'un groupe ou d'une institution de votre connaissance qui fait preuve d'un mérite particulier dans son engagement pour les droits des femmes ou qui fait avancer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans le canton de Vaud.

Le Prix Egalité du Centre de liaison des associations féminines vaudoises (CLAFV) distingue des activités, des initiatives, des engagements ou des projets vaudois qui ont eu lieu durant les deux années précédant la remise du prix. Il est doté d'une enveloppe de 4000.- et sera remis le 21 novembre lors d'une soirée festive.

2017 est la première édition du Prix Egalité CLAFV. Il sera remis tous les deux ans.

Pour annoncer une candidature, envoyez ce bulletin d'inscription à:

CLAFV, avenue Eglantine 6, 1006 Lausanne.

Ou envoyez un mail avec la mention « Prix Egalité » en objet à :

clafv@bluewin.ch.

Retrouvez le règlement et plus d'information sur le site internet du CLAFV :

www.clafvd.ch.

Le délai d'inscription est fixé au 31 juillet 2017.

Centre de Liaison des Associations Féminines Vaudoises Avenue Eglantine 6, 1006 Lausanne | CCP 10-4972-1 | clafvd@bluewin.ch